

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL

DU MP&L DU 22 OCTOBRE 2021

1. Contrôle des présences

15 membres sont présents

2. Rapport 2020-2021 du président

Angelo Nigro, président, lit son rapport sur l'année écoulée.

Il explique, une nouvelle fois, que la buvette appartient à la Ville de Meyrin mais est laissée à Meyrin pétanque en exploitation.

3. Rapport du trésorier

Le club ayant été fermé durant l'année 2020-2021 suite au COVID, rien de particulier à signaler.

Toutefois, il explique les éléments suivants :

- Il y a une perte de Frs. 3'700.- et de Frs. 2'465.- en trésorerie.

Les frais sont les suivants :

- Licence : Frs. 1'700.-
- RC + protection juridique : Frs. 850.-
- Vin : Frs. 767.-

La Ville de Meyrin a donné une subvention de Frs. 1'500.- et l'amortissement a été remis à zéro, d'où la perte de Frs. 3'700.-.

4. Discussion et acceptation des comptes 2020-2021

Compte accepté à l'unanimité

5. Présentation du budget 2021-2022

Entrée : Frs. 4'500.- en lien avec les cotisations des membres et la buvette

Sortie : Frs. 8'000.- en lien avec l'association Green, la ligue A, la ligue B, les championnats genevois et les championnats suisses.

Déficit : Frs. 3'500.-.

Actuellement sur le compte du club, il y a Frs. 24'455.31.

Il n'y a pas plus de sponsors, il est difficile d'en trouver en mode COVID.

Les cotisations sont de Frs. 110.- pour les moins de 65 ans et de Frs. 100.- pour les plus de 65 ans et le club compte actuellement 86 membres.

6. Election des vérificateurs de comptes 2021-2022

Elus : Bernard Carrell et Martin Buschlen.

7. Admissions et démissions 2021-2022

Nouveaux membres : Hervé et Marc Bitterlin, Jérôme Bouvard, Valentin Delaporte, Claudia Di Tondo, Théo Hardy, Steven Prod'hom et Michelangelo Pin.

Sortants : Cécilia Bonny, Michael Berlin, , John Devaud et Nadia El Mouji.

8. Election du président et du comité et répartition des charges pour 2022

Pas de changement.

Président : Angelo Nigro

Trésorier : Eric Koch

Secrétaire : Cathia Di Stefano

Buvette : Patrick Emile

9. Présentation et organisation des manifestations annuelles

Championnat genevois : le 12 ou 24 juin 2022 en doublette

Le trophée Schweizer : à voir si cela est possible.

La séance est close à 20h00.